

**FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME**  
**Société en commandite par actions au capital de 222 549 656 €**  
**Siège social : 69 Chemin de Vassieux 69300 CALUIRE ET CUIRE**  
**339 804 858 RCS Lyon**

**TABLEAU SUR LES DELEGATIONS  
EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

<b>Assemblées générales</b>	<b>Décisions de la gérance</b>	<b>Autorisation restante en cours de validité au 6 juin 2024 (en valeur nominale)</b>
<p><b>AGM du 7 juin 2022</b>  Autorisation à la gérance à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire pour un montant maximum de 30.000.000 € en une ou plusieurs fois <b>sans suppression du DPS</b></p>	<p><b>Décision du 8 juin 2022</b>  Mise en œuvre de l'augmentation de capital à hauteur de 6.303.656 € (faculté d'extension dans la limite de 15%, soit 7.249.232 €)</p> <hr/> <p><b>Décision du 23 décembre 2022</b>  Constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital à hauteur de 7.249.232 € (utilisation de la faculté d'extension)</p>	22.750.768 €
<p><b>AGM du 7 juin 2022</b>  Autorisation à la gérance pour décider, en une ou plusieurs fois, d'augmenter le capital de 498.732 € avec suppression du DPS au profit de la Fédération Habitat &amp; Humanisme.</p>	<p><b>Décision du 8 juin 2022</b>  Mise en œuvre de l'augmentation de capital à hauteur de 498.732 €.</p> <hr/> <p><b>Décision du 14 juin 2022</b>  Constatation de la réalisation pour un montant de 498.732 €, par souscription de 5.421 actions de 92 € par la Fédération Habitat et Humanisme.</p>	0 €
<p><b>AGM du 7 juin 2022</b>  Autorisation à la gérance pour décider, en une ou plusieurs fois, de l'émission d'un nombre maximum de 67.000 bons de souscription d'actions (BSA), correspondant à une augmentation de capital maximale de 6.164.000 euros avec suppression du DPS au profit de la Fédération Habitat &amp; Humanisme</p>	<p><b>Décision du 8 juin 2022</b>  Mise en œuvre de l'émission de 67.000 BSA correspondant à une augmentation de capital de 6.164.000 € souscrits par la Fédération Habitat &amp; Humanisme.</p> <hr/> <p><b>Décision du 9 juin 2023</b>  Constatation de l'exercice de 67.000 BSA ayant entraîné une augmentation de capital de 6.164.000 € par émission de de 67.000 actions nouvelles.</p>	0 €

Assemblées générales	Décisions de la gérance	Autorisation restante en cours de validité au 6 juin 2024 (en valeur nominale)
<p><b>AGM du 8 juin 2023</b> Autorisation à la gérance à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire pour un montant maximum de 30.000.000 € en une ou plusieurs fois <b>sans suppression du DPS</b></p>	<p><b>Décision du 9 juin 2023</b> Mise en œuvre de l'augmentation de capital à hauteur de 5.543.184 € (faculté d'extension dans la limite de 15%, soit 6.374.680 €)</p> <hr/> <p><b>Décision du 15 décembre 2023</b> Constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital à hauteur de 7.249.232 € (utilisation de la faculté d'extension)</p>	<p>23.625.320 €</p>
<p><b>AGM du 8 juin 2023</b> Autorisation à la gérance pour décider, en une ou plusieurs fois, d'augmenter le capital de 1.484.720 € avec suppression du DPS au profit de la Fédération Habitat &amp; Humanisme.</p>	<p><b>Décision du 9 juin 2023</b> Mise en œuvre de l'augmentation de capital à hauteur de 1.484.720 €.</p> <hr/> <p><b>Décision du 28 juin 2023</b> Constatation de la réalisation pour un montant de 1.484.720 €, par souscription de 9.960 actions de 92 € par la Fédération Habitat et Humanisme.</p>	<p>0 €</p>
<p><b>AGM du 8 juin 2023</b> Autorisation à la gérance pour décider, en une ou plusieurs fois, de l'émission d'un nombre maximum de 70.000 bons de souscription d'actions (BSA), correspondant à une augmentation de capital maximale de 6.440.000 euros avec suppression du DPS au profit de la Fédération Habitat &amp; Humanisme</p>	<p><b>Décision du 9 juin 2023</b> Mise en œuvre de l'émission de 67.000 BSA correspondant à une augmentation de capital de 6.164.000 € souscrits par la Fédération Habitat &amp; Humanisme.</p>	<p>276.000 €</p>